



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 61785

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le développement du trafic de crack en Île-de-France. En effet, les médias, les habitants, mais aussi les pouvoirs publics ont pu le constater souvent en direct. Le trafic de ce dérivé de la cocaïne au puissant pouvoir addictogène n'est plus limité à quelques *squats* du nord-est parisien, mais s'étend sur de nombreux lieux de revente en Île-de-France. Cette extension serait due à un déplacement de Paris, notamment vers la banlieue est de la capitale. C'est le cas principalement sur la ville de Saint-Denis, autour de la gare, qui semble devenir un site de revente et de consommation, d'audience et d'ampleur régionale. Cette polarisation et ce développement sur la Seine-Saint-Denis, et plus particulièrement sur la ville de Saint-Denis, réclament un plan exceptionnel d'intervention de la police spécialisée contre les stupéfiants sur plusieurs mois. Il lui demande donc de lui présenter sa position sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61785

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 octobre 2009, page 10107

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)